

# AIRES VOLCANIQUES ET FORESTIÈRES DE LA MARTINIQUE

PATRIMOINE D'EXCEPTION ET ATOUT CLEF DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Retour sur la présentation auprès du Comité National des Biens Français  
du Patrimoine Mondial - (19 avril 2016/Paris)

10 mai 2016 Hôtel de la Collectivité Territoriale de la Martinique

Collectivité  
Territoriale  
*de* Martinique



# Contexte géographique de la candidature martiniquaise

La Martinique dans l'archipel des Petites Antilles



# Historique des actions menées entre 2010 et 2016

Mai 2010 : proposition du député MARIE-JEANNE d'inscription de la Montagne Pelée à l'UNESCO

Nouveau schéma de gouvernance  
Région / PNRM / Etat

Lancement du projet



Proposition d'inscription sur la liste indicative (avril 2013)

Inscription sur la liste indicative (juin 2014)

Audition CNBFPM (avril 2016)

Phase préfiguration

Phase organisationnelle

Phase opérationnelle

2011

2012

2013

2014

2015

2016

Comité scientifique co-rédaction du projet Région Martinique et l'Etat



Evaluation du projet d'inscription de la liste indicative (décembre 2013)  
Atelier régional d'accompagnement (septembre 2014)



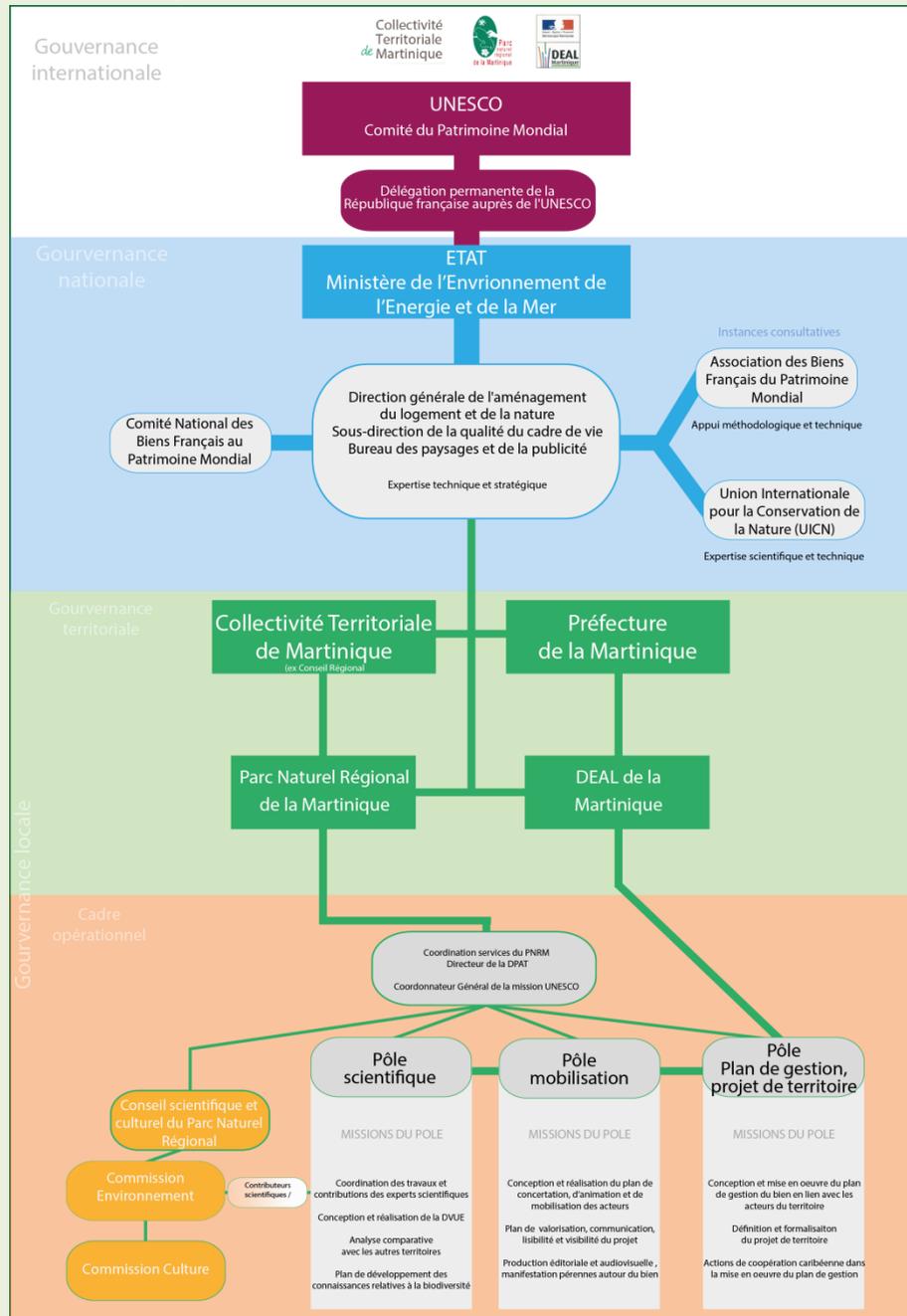
- Mobilisation acteurs
- Attributs/valeur du bien
- Analyse comparative
- Révision du périmètre
- Plan de gestion
- Scenarios

D V U E

Atelier scientifique (octobre 2015)



# Gouvernance opérationnelle à la candidature



# ***Audition du 19 avril 2016 au Conseil National des Biens Français du Patrimoine Mondial (CNBFPM)***



# Critères proposés pour l'inscription

## Trois critères naturels:

**Critère viii :** « être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la Terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiomorphiques ayant une grande signification»

**Critère ix :** « être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins»

**Critère x :** « contenir des habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique , y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science et de la conservation»

## Un critère culturel:

**Critère vi :** « être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle » (critère associatif)



# Critère viii

**Critère viii** : « être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la Terre »

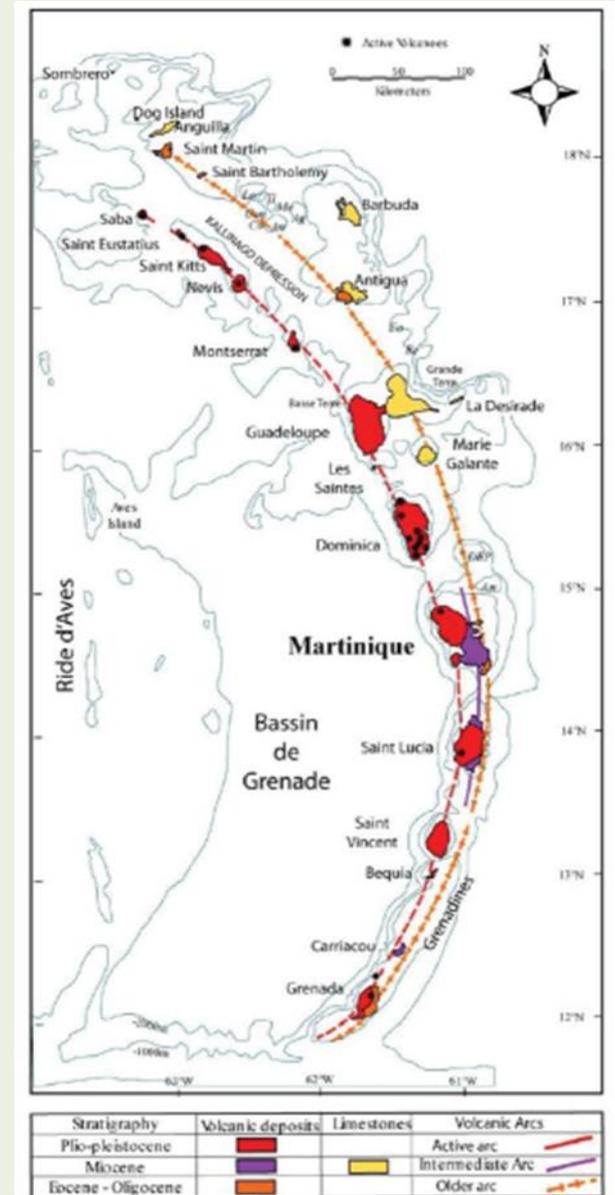
Ce critère peut être mobilisé sous **quatre attributs** :

**Un volcan iconique** : La Montagne Pelée (Etude UICN 2009)

**Volcanisme du Mont Conil et de la Montagne Pelée** : des spécificités uniques (Déstabilisations de flancs et Dômes de lave)

**Volcanisme des Pitons du Carbet**

**L'arc volcanique martiniquais** : Une histoire géologique de 25 Ma



# Critère ix

**Critère ix : « être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution »**

**Ce critère peut être mobilisé sous quatre attributs :**

- 1. Le bien se situe dans les grandes écorégions prioritaires pour la conservation de la biodiversité**
- 2. Des continuités de végétation et diversité d'habitats forestiers dans un état de conservation exceptionnel depuis les zones sèches jusqu'à l'étage altimontain**
- 3. Le bien concentre dans une enveloppe spatiale suffisamment grande et fonctionnelle, une importante palette de types forestiers des Petites Antilles**
- 4. La Martinique, un laboratoire pour comprendre les phénomènes de spéciation géographique en lien avec l'histoire géologique**



# Critère x

**Critère x : « contenir des habitats naturels les plus représentatifs in situ de la diversité biologique »**

**Ce critère peut être mobilisé sous quatre attributs :**

**Le bien été identifié comme faisant partie d'une zone de conservation prioritaire (KBA, IBA)**

**Notre diversité botanique et son taux d'endémisme sont remarquables**

**Certains de nos écosystèmes présentent un fort taux d'endémisme**

**Présence d'espèces et endémiques et emblématiques au niveau de la faune**



Cyanophaia bicolori  
Endémique de Martinique et Dominique



Sloanea dussii  
Endémique de Martinique



Ramphocincius b.rachyurus  
Endémique de Martinique



Myrcia martinicensis  
Endémique de Martinique



Setophaga petechia  
Endémique de Martinique



Avicularia versicolor  
Endémique de Martinique



Icterus bonana  
Endémique de Martinique



Allobates chacoipis  
Endémique de Martinique



# Critère vi

**Critère vi : « être directement ou matériellement associé à des événements, des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle »**

**Trois attributs** fondés sur des particularités volcaniques et biologiques:

**L'association avec des œuvres littéraires et artistiques :**

Le volcanisme et la nature associés à des œuvres artistiques et littéraires de renom : Aimé Césaire, Edouard Glissant, André Breton, Wilfredo Lam, Paul Gauguin....

**L'association avec des savoirs scientifiques :**

Les travaux d'Alfred Lacroix

L'apport de l'observatoire de la Montagne Pelée

**L'association avec une catastrophe naturelle portant témoignage pour l'humanité :**

Les nombreux ouvrages relatant l'éruption

Les retombées médiatiques

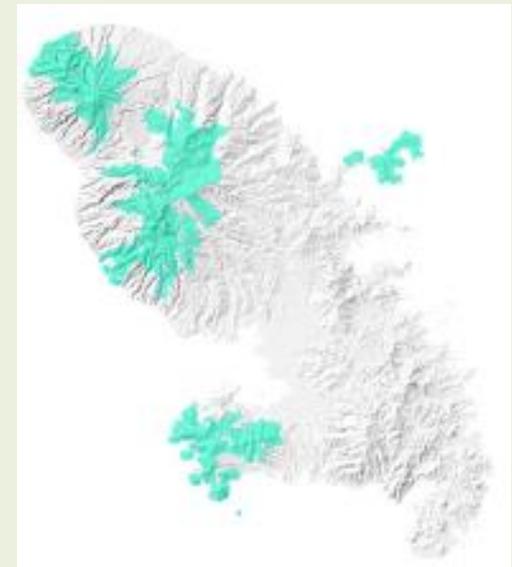
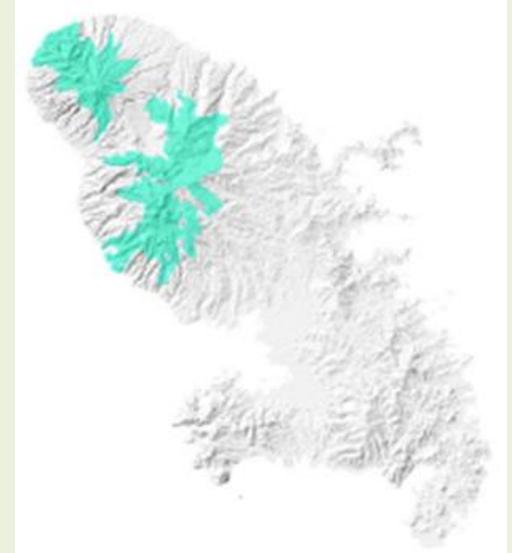
La renommée mondiale de Cypris



# Plusieurs scénarios pour une candidature

**Cinq scénarios ont été proposés  
avec :**

- deux types de périmètres
- quatre scénarios d'un bien mixte
- un scénario d'un bien strictement naturel
- trois ou quatre critères mobilisés selon le scénario





# Quelques questions posées au CNBFPM

## **Critère vi et viii**

Les attributs proposés sont-ils pertinents pour prouver la VUE de notre bien ?

## **Critères ix et x**

Concernant les critères de biodiversité (ix et x), et au regard des attributs affichés pour chacun de ces critères, lequel des deux serait-il opportun de conserver ?

## **Scenarios**

Parmi les scenarios proposés, lequel permettrait de la façon la plus efficace, de révéler la valeur universelle exceptionnelle du Bien Martiniquais ?

## **Suite du projet**

Quels conseils pourriez-vous nous apporter pour poursuivre notre mobilisation de façon efficace ?



# *Les conclusions*

## **Debriefing avec le MEEM et l'UICN:**

### **- Sur le choix des critères**

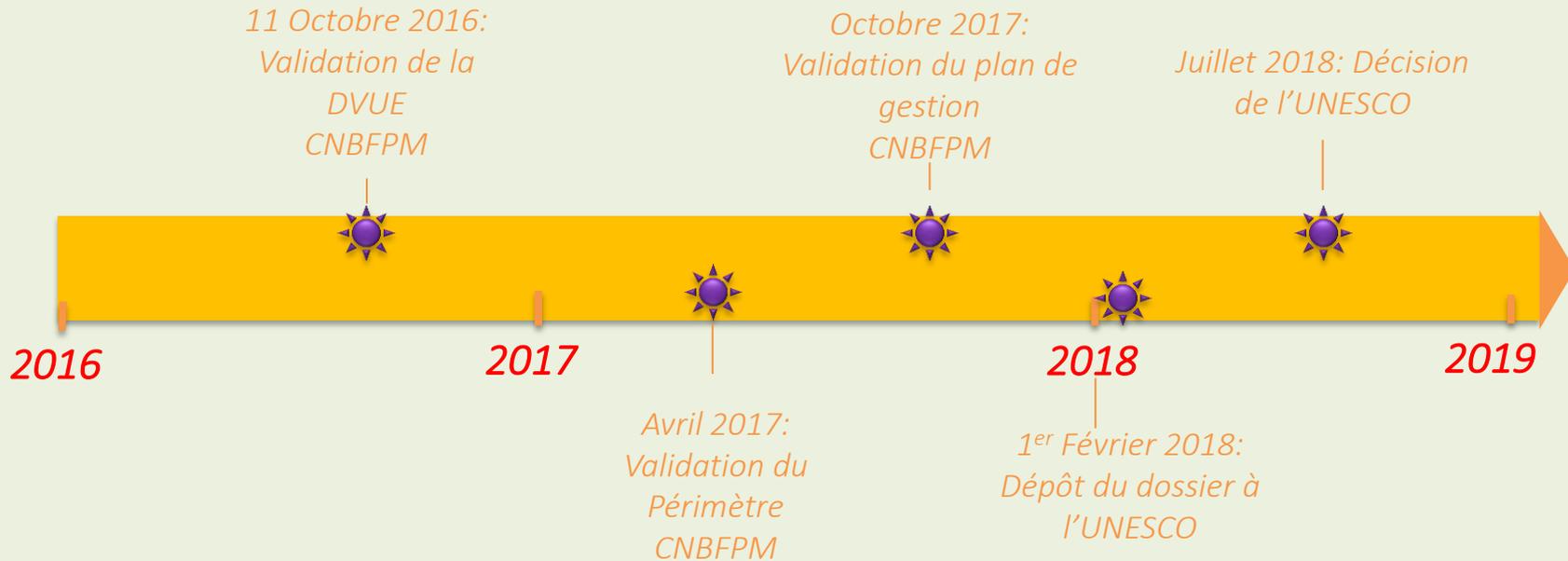
- **Préférer le critère x (diversité biologique et endémisme) au critère ix (évolution biologique et spéciation)**
- **Poursuivre la recherche de données et l'argumentaire sur les critères vi (culturel) et viii (géologie) jusqu'au mois de juin 2016**
- **Faire un choix définitif début juillet 2016**

### **- Périmètre**

**Sera présenté à l'occasion d'une nouvelle audition devant le CBFPM (avril 2017), après validation de la DVUE**

**Prochaine audition de validation: 11 Octobre 2016**

# Échéances prévisionnelles entre 2016 et 2018



Merci de votre attention

